

25 mars 2024

Velib' : une centaine de stations prochainement agrandies dans Paris

Pour répondre aux besoins des usagers, le Syndicat Autolib' Velib' Métropole (SAVM) organise l'agrandissement de stations Velib' dans certains quartiers parisiens. Les travaux ont commencé début mars. Quinze stations situées à proximité d'équipements olympiques et paralympiques seront agrandies en priorité. D'ici fin 2024, 1 700 points d'accroche supplémentaires doivent être installés à Paris. Ce plan d'extension devra être poursuivi en 2025 avec l'ajout de plusieurs milliers de points d'accroche pour répondre à la demande dans les quartiers les plus fréquentés.

En 2024, plus de 1 700 points d'accroche à ajouter dans les quartiers de Paris les plus demandés

Le marché Velib' Métropole prévoit que Paris dispose de 1 010 stations Velib', équipées de 36 000 bornes. Si toutes les stations ont été mises en place, plus de 1 700 bornes manquent encore.

Conscient du manque de places de stationnement subi par les usagers du service Velib' dans certains quartiers de la capitale, le SAVM a proposé dès le printemps 2022 à la Ville de Paris de renforcer une centaine de stations. Cette proposition visait à achever le déploiement du service à Paris, mais surtout à améliorer l'expérience des usagers pour stationner dans les quartiers concernés et à ajouter 760 vélos supplémentaires au parc existant.

« L'achèvement du déploiement à Paris est une priorité ! Les travaux d'agrandissement de deux stations dans le 8ème arrondissement ont déjà été réalisés en un temps record et sans nuisance pour les Parisiennes et Parisiens et je m'en réjouis. Les usagers ont besoin de davantage de places en station ! Le nombre de vélos étant lié au nombre de points d'accroche, c'est aussi un moyen d'ajouter des vélos sur l'ensemble du réseau. Tout cela permettra de renforcer le service cet été pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques. » indique Sylvain Raifaud, Président du SAVM.

D'ici fin 2025, plusieurs milliers de points d'accroche à ajouter dans le « quartier central des affaires » (8ème arrondissement et une partie des 1er, 2ème, 9ème, 16ème et 17ème arrondissements)

Au-delà de l'achèvement du déploiement prévu par le marché, le SAVM identifie plusieurs dizaines de stations parisiennes qui doivent être renforcées d'ici fin 2025 pour répondre aux besoins des usagers à Paris. Aujourd'hui, 75 % des déplacements sur le réseau Velib' s'effectuent dans ou vers Paris et le service est victime des flux pendulaires massifs qui amènent chaque matin des dizaines de milliers d'usagers vers le cœur de la capitale.

« Certains quartiers ont besoin de plus de points d'accroche, c'est par exemple le cas du quartier central des affaires, dont on estime à plus de 4 000 le nombre de points d'accroche additionnels nécessaires pour correspondre à la part modale de Velib' dans le centre de Paris », explique Sylvain Raifaud, Président du SAVM.

« Depuis le début de l'année 2023, le SAVM accompagne le prestataire de Vélib' en vue d'augmenter l'activité de régulation, afin de mieux répartir les vélos sur l'ensemble du réseau. Nos efforts sont en train de porter leurs fruits. Cependant, lorsque les stations sont pleines chaque jour du fait d'un nombre de point d'accroche insuffisant, le prestataire ne peut rien faire. C'est aux pouvoirs publics de prendre les bonnes décisions », précise Sylvain Raifaud, Président du SAVM.

Dans cette perspective, le SAVM propose à la Ville de Paris la poursuite de ce plan d'extension au-delà de 2024, notamment au sein du « quartier central des affaires », avec pour objectif d'en achever la mise en œuvre avant la fin de l'année 2025 et de contribuer à la transformation de Paris en ville cyclable et durable pour ses habitantes et habitants impulsé par la Mairie ces dernières années.

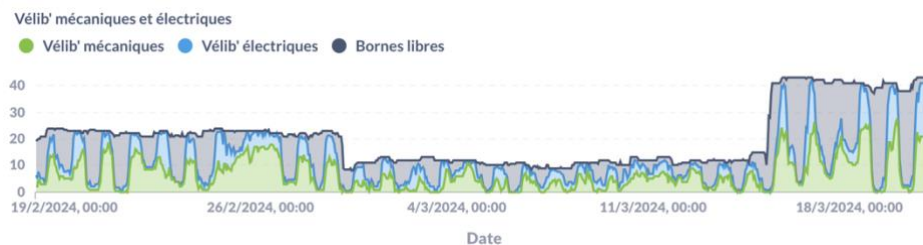
Le SAVM continue également d'agir pour l'amélioration du service, comme en témoignent l'ajout des 3 000 vélos supplémentaires avant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, l'augmentation des actions de régulation des vélos sur le réseau ou la modernisation des équipements, en lien avec le comité des usagers Velib' Métropole.

A propos de Velib' Métropole

Avec près de 1 480 stations réparties dans 62 communes de la métropole du grand Paris soit un territoire couvert de 470 km², Velib' Métropole est le service public de location de vélos en libre-service de référence. Il offre à ses plus de 400 000 abonnés et ses 780 000 utilisateurs différents annuels une solution de mobilité durable et complémentaire aux transports en commun. Depuis 2018, la Métropole du Grand Paris accompagne financièrement le développement du service.

ANNEXE

Comportement de la station 8117 (Madeline) avant et après les travaux d'extension



La station a un comportement pendulaire (remplissage en début de journée, vidage en fin de journée), un comportement-type observé au quotidien.

Jusqu'au 4 mars, la station a que 26 places. Elle est pleine tous les jours en semaine. Depuis le 15 mars, la capacité de la station a été augmentée. Elle se remplit toujours chaque jour mais peut désormais accueillir 43 vélos. Au moins 17 usagers supplémentaires peuvent ainsi garer leur vélo chaque matin.